

## Mairie de Ludon-Médoc

Département de la Gironde République Française Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le 24/09/2025

ID: 033-213302565-20250924-2025\_DEC\_03-AU

# **DÉCISION 2025/003**

<u>OBJET</u> : Attribution marché 2025\_TX\_01 : Travaux d'aménagement et d'assainissement pluvial de la rue du Grand Communal.

Le Maire de Ludon-Médoc,

Vu l'article L. 2122-22 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal en date du 29 Juin 2020.

Vu la consultation du marché **2025\_TX\_01** concernant l'aménagement de la rue du Grand Communal ;

## DÉCIDE

## **ARTICLE 1**

D'attribuer le marché à la société LPF TP sur la tranche FERME de leur proposition d'un montant de 443 380,10€HT soit **532 056,12€TTC**.

#### **ARTICLE 2**

Conformément à l'article L 122.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera soumise aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et fera l'objet d'une communication lors de la prochaine réunion.

Fait à Ludon Médoc, le 24 Septembre 2025,

Le Maire,

Philippe DUCAMP

Site: ludonmedoc.fr